

Le p'tit Taillebourgeois

Janvier 2022



Bulletin municipal n° 106

Directeur de publication - DAO : Pierre TEXIER

Commission du Bulletin Municipal :
Giliane BROOME, Christine TEXIER, Laurence WEILL dit MOREY, Sylvie ALBERT, Claire FAVREAU,
Daniel ARROYO-BISHOP, Pierre TEXIER.

Photographies : équipe municipale, commissions municipales, associations, J-F WEILL dit MOREY

Traduction en Anglais : Giliane BROOME

SOMMAIRE :

Au fil de la vie :	page 3
Editorial de monsieur le Maire :	pages 4-5
English Part :	pages 6-7
Vie municipale :	pages 8-21
- les travaux et événements sur la commune	
Vie associative :	pages 22-25
Un peu d'histoire :	pages 26-29
- zoom sur le temps passé	
- l'histoire de la cloche du Château de Taillebourg	
Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services :	pages 30-31

Compte tenu des nombreux ordres du jour des réunions,
nous ne pouvons pas tout publier dans ce bulletin.
Nous rappelons que les délibérations et comptes-rendus du conseil municipal
sont disponibles sur le site internet de la municipalité et sur demande, au secrétariat.
Nous proposerons toutefois, dans les prochains numéros, de publier en condensé,
les décisions les plus importantes du conseil municipal.

imprimé par Primus-Print

Au fil de la vie

Naissances :

DELAMARE Lisa Hanamé née le 20-08-2021

BLAIN Eléa née le 28-09-2021

Décès :

CHARRON Michel - Jean - Edmond décédé le 17-10-2021



Décembre 2021 : Nettoyage, entretien, réfection partielle du mur du cimetière.

“ Clearing, maintaining and repairing the cemetery wall. ”

Le mot du Maire

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons tous nos vœux pour cette année 2022 !

Dans ces moments d'incertitude, de pression et de période préélectorale, nous constatons et comprenons que des tensions et des doutes s'installent, mais le rôle du Maire est de faire appliquer les décisions administratives qui ont été prises dans le cadre démocratique, quelles que soient ses opinions personnelles.

Concernant Taillebourg, nous avons connu, en fin d'année dernière, deux démissions, dont celle de notre deuxième adjointe. Fait regrettable (nous les remercions pour leur deux années de participation), mais qui n'a rien d'exceptionnel au regard de la situation nationale qui a vu, depuis 2020, les démissions de Maires et de conseillers municipaux exploser (violences à leur rencontre, sollicitations constantes des administrés et de l'Etat, conflits et situation de fatigue généralisés).

La situation géographique et historique de Taillebourg (un fleuve, une voie ferrée, le croisement de deux départementales, un groupe scolaire, un camping-car Park, des touristes, un Patrimoine conséquent, etc.), fait que ce village n'est pas un village « *au milieu de nulle part* » où « *il ne se passe rien* ». Les dossiers sont imposants, en gestion et en financement et à un moment ou un autre, des sensibilités politiques différentes et des divergences sur les méthodes de travail s'affirment.

Le dernier exemple en date est la gestion de « la panne de chaudière le 05 Novembre » du groupe scolaire François RABELAIS. Au bout de trois semaines, avec des enfants, des enseignants, des agents dans des salles à 11°C, des parents d'élèves de plus en plus indignés, un inspecteur d'académie qui ordonne des prises de décision, une solution devait se mettre en place. Le Maire de Taillebourg a alors pris un « *arrêté de réquisition* » le 29 Novembre à l'encontre de l'entreprise défaillante. L'entreprise est intervenue dans la semaine qui a suivi.

Dans ce contexte, le Maire de Taillebourg n'a pas agi en tant que membre du SIVOS, mais en tant que Maire avec son devoir de protection des populations, « *Article L2212-2 du CGCT -5 ... de pouvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure...* »

Cet événement de fin d'année 2021 a mis en lumière plusieurs choses :

- les parents d'élèves ne connaissent pas le fonctionnement de nos collectivités et notamment le fonctionnement du SIVOS François Rabelais pour lequel la Municipalité de Taillebourg met à disposition des locaux mais n'est pas en charge du fonctionnement de ce syndicat. Il est donc injustifié de déclarer « *le Maire ne fait rien* » et de mettre sur le compte de la municipalité de Taillebourg tous les dysfonctionnements du SIVOS, considérant que les plaignants devraient aussi déposer leurs doléances, de temps en temps, dans les locaux de la mairie d'Annepont
- les problèmes de gestion d'une entité « à trois têtes ». En effet, Présidente du SIVOS, Maire d'Annepont et Maire de Taillebourg, chacun, in fine, défend les intérêts de sa zone de compétence.

Sachant que l'Etat ne veut plus de ces structures et que le Maire d'Annepont nous a informé, lors de la dernière réunion de SIVOS que les habitants de son village n'étaient pas du tout près à « fusionner » au regard des taux d'imposition de Taillebourg, on peut se demander si le SIVOS est toujours une entité qui correspond à la situation actuelle ?

L'échéance du transfert de la compétence scolaire vers les communautés de communes ou d'agglomération est d'ailleurs acté, quel que soit le prochain gouvernement.

Les structures telles que le SIVOS ne sont plus adaptées aux exigences d'aujourd'hui. En termes de capacité de réponses financières et administratives, nous ne pourrons plus faire face aux nombreuses contraintes concernant la sécurité (incendie, attentat, pandémie, canicule, ondes électromagnétiques, qualité de l'air, qualité des sols, structure des bâtiments). Soyons réalistes, sur quels budgets prendrons-nous l'achat de vidéosurveillance performante, de purificateurs d'air,

de climatiseurs, de masques performants, etc., après avoir « absorbé » la très importante et très prochaine hausse du gaz et de l'électricité.

Dans les tous prochains mois, je solliciterai donc le conseil municipal pour demander, pour la commune de Taillebourg, le transfert de compétence de la gestion des affaires scolaires au bénéfice de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge. Ce sera une première étape, car la Communauté de Communes des Vals de Saintonge devra statuer pour accepter ou non cette demande. Si elle venait à refuser, je proposerais au conseil municipal un recours juridique, considérant qu'il n'est pas concevable que nous soyons dans un fonctionnement communautaire à « deux vitesses », où nombre de communes des anciennes CdC d'Aulnay, de Loulay, de Saint Jean d'Angely sont sous compétence communautaire et d'autres qui le sollicitent, seraient rejetées.

Pour rappel, la Communauté d'agglomération de Saintes exerce la compétence scolaire sur la totalité de son territoire et elle construit des écoles

Les projets 2022 sur la Commune de Taillebourg (hors travaux et activités traditionnels) :

- mise en place des premiers réservoirs (bâches) pour la défense incendie (4 cette année)
- modification des bacs à ordures ménagères et de certains emplacements en centre village (plus grosse contenance et esthétique).
- finalisation du terrain de basket
- nettoyage, élagage des parcelles au-dessus de la rue Aliénor
- achat de la parcelle de prairie au droit du pont Boyard, rive droite de la Rutelière. (Accès entretien du pont par le département, continuité corridor écologique, zone LPO-refuge vison d'Europe)
- réfection de la route sur l'axe La Vergne-Liberneuil
- continuité du projet de revalorisation de la rue Aliénor d'Aquitaine (dossier déposé à l'ABF)
- diagnostic général de sécurité et état sanitaire de la zone du château (voie ferrée-écoles-château)
- réfection totale de la conduite d'eau potable vers les Maçons-les Févrieriers avec une dérivation vers la Brossardière (suppression de la conduite, route basse de la Brossardière)
- les activités d'été en fonction des conditions sanitaires.

Si la capacité de financement le permet cette année :

- jeux de plein air enfants sur le champ de foire
- continuité du remontage du mur sous le camping-car park (3 tranches annuelles)

Pour finir, certaines personnes se sont plaintes de ne pas avoir eu de colis de Noël. Nous avons effectivement reporté le repas des aînés au « printemps », compte-tenu des raisons sanitaires.

La mise en commande des colis de Noël (pour un coût d'environ le double du repas) n'était pas budgétisée sur le CCAS. Cela demandait alors de faire des allers-retours entre budget Commune et budget CCAS et des délibérations pour lesquelles nous n'avions plus assez de temps.

Pour ce cas précis, les problèmes de délibérations entre les deux budgets n'auront plus lieu, puisque le conseil municipal a dissous le CCAS, lors de sa dernière séance du jeudi 06 Janvier, transférant la compétence au CIAS (intercommunalité), comme le permet la loi NOTRE.

Dans ce contexte difficile, notre motivation reste :

- d'être au service des concitoyens et à leur écoute
- de proposer des actions en relation avec nos capacités financières
- de monter les dossiers avec le maximum de subventions.

Bonne année à toutes et à tous !

The Mayor's editorial

The municipal team and I wish you all a Happy New Year

At this time of uncertainty, of pressures during the pre-election process, we note and understand tensions and doubts arising concerning the role of a mayor who has to apply administrative decisions, taken democratically, regardless of his/her personal opinions.

Concerning Taillebourg, at the end of last year we had two resignations, one of which was of the second deputy. A regrettable fact, but not that exceptional in relation to the national situation, which in this last year has seen an explosion of resignations from both mayors and councillors.

The geographic and historic situation of Taillebourg (a river, a railway, a main road crossroads, a school, a camping car park, tourists, a heritage site, etc) means that this village is not a village "in the middle of nowhere" where "nothing ever happens". The number of management and financial files, we deal with is impressive and varies, from one moment to another, in terms of political sensitivity and differences in working methods.

The last example was the problem of the malfunctioning of the heating (November 5th) in the François Rabelais school. At the end of three weeks, with pupils, teachers and others working in rooms of 11°, and with parents of pupils becoming increasingly indignant, a school inspector ordered a decision to be made and a solution put in place. This meant the mayor could invoke a law, the threat of which meant the heating was repaired and in working order within a week.

In this context the mayor of Taillebourg was not acting as a member of SIVOS (a union of intercommunal schools) but as mayor in the role of obligation to protect his/her population.....to have the power in urgent cases to use all measures to give assistance and help and where necessary, to bring in a higher administrative power.

This event has brought to light several issues:

- the parents of pupils are not aware of how our systems work, in particular the school, for which the municipality provides the buildings, but is not responsible for how it functions. Therefore it is unjust to say "the mayor does nothing" and to hold the municipality responsible for what goes wrong. Those who do complain should also complain to the mairie at Annepont.
- the problems of managing something which involves three organisations, the mairie of Taillebourg, the mairie of Annepont and the union SIVOS, each of which tries to do its best within its competence.

Knowing that the State no longer wants these structures, and that the mairie of Annepont informed us at the last meeting of SIVOS that the inhabitants of Annepont no longer want to be joined in regard to the tax of Taillebourg, I wonder if the union of SIVOS is still relevant in the current situation.

The expiry date of transferring the jurisdiction of the school establishment to the '*communauté de communes*' (all small communes are grouped together in a *communauté de communes*) or conglomeration, is already authorised, whatever the new government may be.

The structure of unions such as SIVOS are no longer adapted to today's demands. In terms of ability to meet the financial and administrative demands, we can no longer cope with numerous constraints concerning safety (fire, terrorist attack, pandemics, heat-waves, electromagnetic waves, quality of the air, quality of soil, building structures). Let's be realistic, out of which budget do we take the purchase of video surveillance, air purifiers, air conditioners, appropriate masks, etc ? Particularly when we consider the increases in the price of gas and electricity.

In the next few months, I shall be asking our municipal councillors to transfer the management of school affairs to the *communauté de communes des Vals de Saintonge*. This will be the first step,

because the *communauté des communes des Vals de Saintonge* needs to decide whether to accept this request. Should they refuse, I shall suggest to our councillors that we take it further, considering that it is inconceivable that we should be in a commune functioning at "two speeds", where a number of communes of the old group of *communauté des communes* of Aulnay, Loulay, Saint Jeand'Angély, are under the community organisation and also that others requiring the same thing might be rejected.

Remember the *communauté d'agglomération of Saintes* controls schooling over the whole of its territory as well as building schools....

Projects for 2022:

- . to put in place the first water tanks in case of fire (4 this year).
- . modification of the bins (using larger ones that are more aesthetic) and certain locations in the centre of the village.
- . To finish the basketball court.
- . cleaning and pruning, above the rue Alienor.
- . purchasing land on the *prairie*, right of the Pont Boyard, right bank of the Rutelière. (Access to the bridge by the road, continuing the *passerelle*, an ecological corridor and zone of LPO (equivalent of RSPB).
- . repairing the road in line with La Vergne-Liberneuil.
- . continuation of the project of revaluating the rue Alienor d'Aquitaine. (Previously filed).
- . to diagnose in general the security and safety of the area of the château (including railway and schools as well as the château)
- . to repair totally the fresh water system towards Les Macons - Les Fevriers, with an offshoot to La Brossardière. (Plus the removal of the water pipes by the lower road to La Brossardière)
- . Summer activities, depending on the COVID health situation. If our finances allow it this year:
 - . children's playground at the Champs de Foire.
 - . continuation of rebuilding the wall below the camping car park.

To finish, certain people complained of not having received a Christmas box.

In fact, we postponed the Old Folks Dinner to the Springtime.

To order Christmas boxes (a cost double that of an Old Folk's Dinner) was not budgeted for under the social budget, so it would have meant borrowing from one budget to another.

It was further complicated by the fact that the municipal team cancelled the social budget (Jan 6th) transferring its activities to an intercommunal budget, which is allowed by law.

In this difficult context our motivation continues:

- To be of service to our fellow citizens and ready to listen.
- To plan to obtain the maximum of grants, and put into action, according to the limits of our finances.

A Happy New Year to everyone!

Vie municipale :

Les travaux et événements sur la commune.

" Workand events in the commune "



Cambrilage des locaux du Foot :

Les locaux du Foot ont été une nouvelle fois fracturés, sans doute par des professionnels (démontage de tous les encadrements de portes), mais qui étaient « mal renseignés » et qui n'ont rien trouvé d'intéressant à prendre. L'assurance de la Commune prend en charge les dégâts.

Réparation début 2022 et pose d'une caméra de surveillance.

" A break-in at the football club-house. This time the break in was by professionals (removal of all door frames) , but they were misinformed as there was nothing interesting to steal! The commune's insurance will cover this. Repairs will start early in 2022 including a surveillance camera. "



Chemin des remparts :

Le chantier de réfection du mur de soutien du chemin des remparts se poursuit d'année en année.

" The chemin des remparts. "

" Work continues to reinforce the lower wall of the footpath. "



Inspection de l'entreprise SITES, mandatée par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), lui-même mandaté par le gouvernement pour une expertise de trois ponts dont la commune à la responsabilité (Le Maire en premier lieu). Cette visite fera l'objet d'un premier rapport, avec sans aucun doute des dépenses d'investissement à prévoir.

" Inspection of sites by CEREMA (an environmental organisation) appointed by the government. The commune is responsible for these bridges. This visit was to give a first report. Without doubt there will be repairs to be paid for. "



Pont sur la rutelière, route basse de la Brossardière.



Pont sur la Rutelière, route du Péré.

Déviation, passerelle du Foot sur la Départementale :

Ah, ça ne passe pas !

" Will it go under ?! "



Si, ça passe !

" Yes! But look how! "



Le CEREMA confirme que la sécurité de ce pont est de la compétence du Département.

" The Department is responsible for the safety of this bridge. "

Mur de soutien du Camping-Car Park (ancienne terrasse du 18ème siècle) :

" Wall below the camping car park.(Previously an eighteenth century terrace.)"

C'est déjà ça ! " This is how far we've got so far ! "



Camping-Car Park (1650 nuitées en 2021) :

Extension du nombre de places avec "bornes électriques" .

Camping car park (1650 visitors in 2021)
Work to extend the park, with electric points.



**Nos agents ont du talent !
(fabrication de meubles pour le SIVOS)**

" Our commune workers have made furniture for SIVOS, (schools) "



Véhicule SNCF, rue Aliénor, en plein stationnement interdit :

" A SNCF vehicle parked illegally by the level crossing where there was a serious accident causing death two years ago."



GENDARMERIE NATIONALE Compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Jean-d'Angély				ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE	
COB ST-JEAN-D-ANGELY				PROCÈS-VERBAL DE CONVOCATION EN VUE D'UNE AUDITION LIBRE (Article 61-1 du C.P.P.)	
Code unité	Nbre P.V.	Année	Nbre dossier justice	Nbre pièce	N° feuille
14406	02902	2018			1 / 3
Le jeudi 11 avril 2019 à 15 heures 50 minutes. Nous soussigné Adjudant-chef Eric LECHAT, Officier de Police Judiciaire en résidence à ST JEAN D ANGELY Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale. Nous trouvant au bureau de notre unité à ST JEAN D ANGELY 17400, rapportons les opérations suivantes :					
Vu l'enquête diligentée sous le numéro de procès-verbal 14406/02902/2018					
Avisons : TEXIER Pierre, maire de TAILLEBOURG (17) demeurant : 2 route de la Vergne 17350 TAILLEBOURG					
Que dans le cadre de l'enquête susvisée, il(elle) est soupçonné(e) d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction de - Homicide involontaire par personne morale (Natif 20859)					
Et qu'elle est convoquée Le mercredi 24 avril 2019 à 14 heures 15 minutes Lieu de convocation : Brigade de gendarmerie de ST JEAN D ANGELY 17400, 60 Rue de Dam pierre					
Pour être entendu(e) librement (sans garde à vue) sur ces faits.					
L'Officier de Police Judiciaire					

Pour mémoire, qui demande au Maire d'assumer la responsabilité de la sécurité des passages à niveau en agglomération ? (accident tragique d'Octobre 2018)

" How can the mayor ensure safety in the area of a level crossing?!"

Débroussaillage de l'extrémité des salles voûtées, côté rue Aliénor .



Destruction du rond-point végétalisé au niveau de la Maison du parc :

Le livreur de la cantine du SIVOS a trouvé plus court de passer à travers le rond-point pour repartir ! :

- dégâts chiffrés à + de 7000 euros par un organisme agréé (zone classée)
- déclaration aux assurances
- visite des experts effectuée le 30 Décembre.

" Destruction of our grassy roundabout in front of the Maison du Parc.

When delivering to the canteen, a driver found it quicker to go straight over the roundabout, both arriving and reversing!

- Damage is estimated at 700 euros
- Insurance declaration has been made
- Their experts visited on December 30th "



Décorations de Noël :

La municipalité privilégie une décoration responsable et économique avec du réemploi de vieux troncs d'arbres, des sapins et des décorations réutilisables.

" Christmas decorations:

The municipality chose appropriate and economical decorations.

- To use existing tree trunks
- To choose artificial Christmas trees and decorations that can be used again. "



Quelques informations concernant l'année 2021

Sauvetage d'une cigogne

Le 1^{er} mai, dans la matinée, une cigogne de petite taille a été aperçue en difficulté le long de la route en direction de La Vergne. Avertie vers 17h, je suis allée sur place, après avoir informé le Centre de soin du Marais aux oiseaux d'Oléron. Avec de multiples précautions pour elle comme pour nous, nous l'avons mise dans un carton, dans le coffre de la voiture. Etant donné son état de grande fatigue, nous l'avons accompagnée à Dolus d'Oléron, elle y a été reçue par la soigneuse vers 19h. Il s'agissait d'une jeune de retour de migration, très dénutrie et très affaiblie, probablement l'un des membres de la nichée 2020 ; un petit groupe de jeunes cigognes était arrivée quelques jours auparavant.

Nous avons pris de ses nouvelles plusieurs fois ensuite ; une semaine plus tard elle allait bien et reprenait du poids, puis un mois après, elle était en pleine forme juste un petit problème à l'aile droite à régler. Comme le centre de soins ne baguette pas, on ne peut pas savoir si elle est revenue vers Taillebourg, si elle a rejoint un groupe du marais de Saint Jean d'Angle ou si elle est restée sur Oléron. On peut juste espérer la voir dans le ciel de retour de migration ...

En novembre, le sauvetage s'est renouvelé pour un jeune hérisson amaigri qui n'aurait pas résisté à l'hiver. Il est parti se refaire une santé à Oléron. Mais il y restera puisqu'au printemps, il sera relâché dans les marais.

Rappel : Centre de soins de Charente maritime : « Le Marais aux oiseaux » les Grissotières Dolus d'Oléron ; téléphone 05 46 75 37 54

Le renouvellement du contrat « Refuge LPO »

En cette année du centenaire des Refuges LPO, il était nécessaire de renouveler le contrat pour 5 ans du Refuge du Château et même de demander la mise en Refuge du site de la Passerelle.

Pour ce faire, des inventaires ont eu lieu les 13 avril, 25 juin et 23 juin de 7h à 12h. Différentes procédures sont utilisées, reconnaissance par le chant, par la vue et observation des espèces nicheuses. Malgré une météo peu favorable, gelée la première fois, et temps pluvieux et frais lors des dernières dates, l'ensemble des oiseaux présents sur les sites a pu être inventorié. Un passage ultérieur a été nécessaire pour les insectes.

Ensuite ces données sont analysées pour être comparées à celles des précédents inventaires en 2016 et constituer une base pour le site de la passerelle. De nouvelles préconisations seront aussi proposées afin de favoriser la biodiversité de ces milieux.

La restitution de ces données devrait être faite aux élus en ce début d'année.



Des nichoirs bien occupés :

En novembre, lors du nettoyage des nichoirs des passereaux, j'ai pu observer que tous avaient été occupés en 2021. C'est une bonne nouvelle et montre le rôle exercé par cet apport de lieux de nidage.

Certains arbres du site Parc vieillissent alors qu'ils hébergent et nourrissent familles de pics, pivert, pics épeiches et même pic noir. Alors, il faut envisager un « relogement » sur les grands arbres proches des arbres morts. Aussi un conseiller municipal a fabriqué des nids pour les pics mais aussi pour les chouettes et les

passereaux. C'est une quinzaine de nichoirs qu'il a construit pour les deux sites de refuge. Ils seront posés en février. Un peu d'aide serait utile. Vous serez informés de la date par une affichette chez les commerçants et par le site.

L'enquête « hirondelles »

A la demande de la LPO, j'ai procédé en juin à une enquête sur le nombre de nids d'hirondelles occupés sur le bourg, rue Aliénor et quartier en bord de Charente.

Pour chaque observation faite, un questionnaire était laissé dans la boîte à lettres, lequel était à rapporter en mairie. 30 questionnaires ont été distribués, 3 ont été rapportés. Ce qui revient à dire que 30 maisons dans le bourg sont « squattées » par des nids d'hirondelles.

Cependant, on espère avoir attiré l'attention de la population sur les petites colonies d'hirondelles rustiques et d'hirondelles de fenêtre présentes sur la commune, sachant que les populations d'hirondelles sont en baisse très importantes dans nos campagnes faute de lieux où nicher. Les maisons modernes ou rénovées n'offrent que peu de possibilités d'habitat. Les pesticides limitent les quantités de nourriture, même les flaques de boue se font de plus en plus rares. Il est possible d'installer des planches sous les nids existant afin de limiter les salissures ainsi que des nichoirs adaptés aux hirondelles.

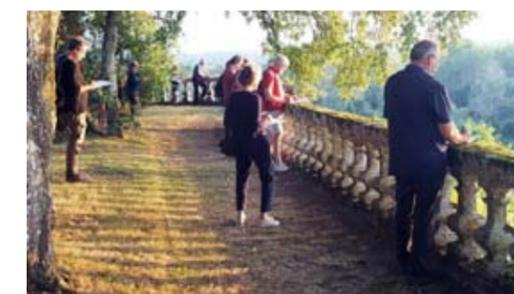


Je referai une enquête en juin prochain alors n'hésitez pas à participer en dénombrant le nombre de nids occupés que vous constatez. Ces données sont envoyées à la LPO qui informe des sites nationaux, européens ou même Le Muséum d'Histoire Naturelle. Cela s'appelle la science participative.

Merci d'avance pour votre aide précieuse.

Rassemblement des bénévoles Refuges LPO à Taillebourg

Le 16 septembre dernier, à l'occasion des 100 ans des Refuges, la LPO a souhaité que les bénévoles du département se retrouvent à Taillebourg. Dès 18h c'est une quarantaine de personnes qui se sont retrouvés pour échanger, participer à des ateliers divers.



Nourrissage des oiseaux en hiver :

Rappel : du 1^{er} décembre au 31 mars en fonction de la météo, vous pouvez nourrir les oiseaux en prenant garde au choix des aliments et au placement des mangeoires.

Je vous souhaite une année faste pour la biodiversité dans votre jardin.

Décembre
2019



La première tranche de travaux sur le mur d'escarpe du château est achevée. Elle a été réalisée dans le cadre d'une mise en péril imminent (fondation de la Tour et parcelles privées de la rue Aliénor). Un diagnostic général du site castral va être réalisé dans le courant de l'année 2022. Suivront des tranches de travaux en fonction des priorités liées au degré de dangerosité de l'état sanitaire des constructions (abords de la voie ferrée et des écoles). Ces tranches de travaux vont très certainement s'étaler sur une dizaine d'années et seront évidemment dépendantes des subventions disponibles.

" The first tranche of repairs has been completed.
In 2022 a further survey will be made.
Subsequent work may take 10 years! "

Les désordres et la végétalisation (grands arbres sur l'arase du mur d'escarpe) ne dataient pas d'hier. (photo des années 1960)

" Photo, taken in 1960, showing the invasion of trees and undergrowth. "



Décembre
2021



Le service « Patrimoine-Inventaire » de la Région Nouvelle Aquitaine a sélectionné Taillebourg "village phare" pour les Journées Européennes du Patrimoine en 2021.

**600 visiteurs sur le week-end.
 Merci à toutes et à tous d'avoir été plus que présents pour ces Journées Européennes du Patrimoine à Taillebourg.
 Merci aux membres du conseil municipal de Taillebourg, aux bénévoles, aux communes voisines, aux associations locales dont les Baladins et l'AAPPMA (Gaule Charentaise), aux bouquinistes, aux tailleurs et sculpteurs de la pierre, aux Taillebourgeoises et Taillebourgeois dont certains sont très récemment arrivés sur notre territoire.**

" Over 600 visitors during our Journées du Patrimoine weekend ! "



Vie associative :

AAPPMA

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

La Gaule Charentaise

Amis pêcheurs, bonjour,



Tout le conseil d'administration de l'AAPPMA La Gaule Charentaise vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ces deux dernières furent particulièrement difficiles. Bon nombre d'animations de diverses associations n'ont pu avoir lieu, la pêche y compris.

Nous espérons pouvoir cette année reprendre nos activités normalement.

Notre Assemblée Générale pour l'exercice 2021 a pu se tenir normalement le 19 novembre 2021, avec quinze personnes présentes.

Cette année les déroulements des AG devaient se tenir avant le 15 décembre car on pouvait dans la même réunion faire l'Assemblée Générale Élective, qui n'avait pu avoir lieu en 2020, ainsi qu'une réunion exceptionnelle pour le vote de nouveaux statuts. De ce fait, tous les documents s'y reportant devaient être transmis à la préfecture rapidement car en mars il est prévu l'Assemblée Élective des Fédérations Départementales et ensuite celle de la Fédération Nationale

Concernant notre assemblée électorale, notre président a été réélu, deux de nos membres ont arrêté leur activité, nous les remercions pour leur investissement et trois autres personnes sont rentrées dans notre conseil d'administration.

Dans l'attente de nos manifestations qui vous seront annoncées sur notre site et par affichage, c'est avec un réel plaisir que nous vous reverrons au bord de l'eau.

Si vous venez pêcher à Taillebourg, n'hésitez pas à soutenir nos actions en jouant le jeu, devenez membre actif de notre association en prenant votre permis de pêche sur internet en choisissant « la gaule charentaise » dans le menu déroulant ou chez nos dépositaires. C'est avec votre soutien que nous aurons les moyens de nos ambitions.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements et aussi visiter notre site internet ainsi que notre page Facebook.

Pour nous contacter :

Notre site : www.lagaulecharentaise17.fr

Notre e-mail : lagaulecharentaise@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/lagaulecharentaise

Notre téléphone : 05 46 91 82 13

Notre siège : 68 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg



Ecole de musique de l'ADMS – Association pour le Développement Musical en Saintonge

L'ADMS est une école de musique agréée par le Conseil Général, créée en 1986 et membre de l'ASSEM 17 (Association des sociétés et des écoles de musique de la Charente Maritime).

Elle rayonne sur une trentaine de communes situées entre Saintes et Saint-Jean-d'Angély. Elle fonctionne en harmonie avec l'AAP (Association Artistique et Populaire) de Saint-Georges-des-Coteaux avec cinq professeurs en commun et quelques formations (chorale, quatuor de clarinettes, ensembles de guitares et saxophones).

Les deux associations regroupent environ 400 élèves dont 90 adultes de tous niveaux. L'encadrement de l'ADMS est assuré par une équipe de huit professeurs professionnels permanents diplômés et le directeur Manuel Audige lui-même professeur de saxophone, clarinette, flûte à bec, chorale, formation musicale et direction d'Orchestre d'Harmonie bien sûr. La présidence de l'association est confiée à Philippe Déplanne.

Les disciplines sont les suivantes : piano, guitare, violon, violon alto, violoncelle, contrebasse à cordes, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, chant et batterie.

La pratique collective est l'expression forte de l'ADMS associée à la convivialité, l'échange, la mixité générationnelle de sept à quatre-vingts ans pour le plaisir de tous, dans la rigueur et la méthode que l'art impose.

En prolongement de ses missions d'enseignement, l'ADMS assure les commémorations des 8 mai et 11 novembre dans une quinzaine de communes du secteur et une trentaine de concerts en églises et en salles municipales.

La variété des programmes interprétés est très éclectique, de la musique classique, sacrée, ancienne, à la moderne, contemporaine, de film, de jazz, latino, militaire...

Les classes instrumentales sont de plusieurs niveaux et se produisent en duos, trios, quatuors...

La chorale est composée de cinquante chanteurs, l'orchestre d'harmonie de quarante-cinq musiciens, les ensembles de guitares et de cordes (violons, violoncelles, altos, contrebasse sont composés d'une quinzaine de musiciens environ).



L'ADMS développe actuellement divers partenariats d'entreprises sous forme d'échanges promotionnels pour dynamiser sa communication et son savoir-faire à l'avantage d'un public toujours très enthousiaste et demandeur.

Pour tout renseignement (enfants ou adultes) sur les cours de musique ou les formations instrumentales et vocales, contactez **Manuel AUDIGE le directeur**, au **06 77 93 04 09**



Bonne Année 2022

Les Baladins du Comté de Taillebourg sont heureux d'avoir participé à quelques événements en 2021.

Nous avons retrouvé le public, qui a su se montrer présent, et qui nous a tant manqué pendant ces deux dernières années.

Des scènes aux Journées du Patrimoine à la Balad'Hoween en octobre, les bénévoles ont renoué avec ce qui les motive le plus et ce qui fait le cœur de notre association : le théâtre.

Lors des Journées du Patrimoine nous avons mis en lumière l'histoire de notre village avec une visite guidée par Chloé OLIVIER et animée de scènes créées par Patrick PIOCHAUD, notre metteur en scène. Les visiteurs ont pu faire la rencontre de personnages étonnants tels que les Pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, la Gabarière de Taillebourg, le charpentier de Marine, Aliénor d'Aquitaine et autres personnages de la Cour.



Pour notre Balad'Hoween, frissons, rigolades et dégustation étaient au rendez-vous. Un parcours adapté aux plus jeunes et un autre aux téméraires en attente d'émotion plus forte nous ont permis d'accueillir avec bonheur plus de 200 personnes.

Taillebourg a montré ces deux soirs un côté obscur de son château et son parc...

Un grand merci à tous les figurants qui n'ont pas laissé la pluie et le froid avoir raison de leur motivation.



Pour cette année, nous proposons un atelier théâtre « formule famille » à partir de 10ans. A compter du 10 janvier, le lundi soir de 18h à 20h. Toute personne intéressée peut nous contacter par mail ou téléphone.

Silence on tourne... !

L'association a des projets et veut voir les choses en plus grand...

N'ayez pas peur si vous croisez des comédiens et des caméras dans les rues de Taillebourg, au contraire prenez le temps de regarder... et pourquoi pas participer...

Des tournages seront organisés dans les prochains mois en vue de notre prochain spectacle qui se déroulera les 28, 29, 30 et 31 juillet 2022.

Il est temps de fêter nos 30 ans + 2 ... !!!

Au plaisir de vous croiser.

baladinscomtedetaillebourg@gmail.com // 07 82 39 44 91

LES AINES DE LA TOUR DE TAILLEBOURG

Après la longue période de confinement du fait de la Covid, notre association a repris ses activités début octobre 2021 à la salle des fêtes d'Annepont.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 15 novembre 2021. Un des membres du bureau étant démissionnaire, nous avons élu un nouveau bureau.

- Jacqueline KERLEAU Présidente,
- Claude BEAUBEAU Vice-Président,
- Michelle PERRET Trésorière,
- Lucette BREUILLAT Secrétaire.

Tous les lundis après-midi à partir de 14 heures à la salle des fêtes d'Annepont, dans une ambiance chaleureuse, nous vous attendons autour d'un café pour jouer à différents jeux de cartes suivi d'un goûter.

En attendant de vous voir, nous vous souhaitons une très belle année 2022.

le bureau



SOCIÉTÉ SPORTIVE DE TAILLEBOURG (Section Gymnastique)



La société sportive de Taillebourg vous adresse ainsi qu'à vos proches et amis ses meilleurs vœux pour 2022. Il faut espérer que cette année sera la dernière à être perturbée par la pandémie de coronavirus.

Les cours de gym ont repris en septembre 2021 puis dernièrement en janvier 2022 au grand soulagement des fidèles adhérentes.

Les cours donnés par Nathalie sont très variés et toujours autant appréciés.

Si vous n'avez jamais fait de gym ou si vous avez arrêté d'en faire pendant un certain temps il ne faut pas hésiter à nous rejoindre ; nous ne nous entraînons pas pour les jeux olympiques de Paris et un **cours d'essai gratuit** vous aidera à prendre une décision.

Quelques places sont disponibles et, de toute façon, il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année.



Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Taillebourg de 19h30 à 20h30 tous les jeudis sauf pendant les vacances scolaires.

Renseignements :

Marie-Claude : 06 06 94 59 49

Sylvia : 06 52 43 39 66

Un peu d'histoire :

Le 09 Novembre dernier, c'était l'hommage aux 50 ans de la mort du général de Gaulle. Qui se souvient du passage du Général à Taillebourg, en Juin 1963 ?

Le 14 juin 1963, le général de Gaulle quitte La Rochelle vendredi matin sous une pluie fine. M. Marcellin, ministre de la santé publique et de la population, s'est joint au cortège. À travers les paysages verts, plats et humides, le cortège longe un vaste camp américain proche du port de La Pallice. Dans chaque village les scènes habituelles se reproduisent. Les enfants des écoles sont toujours nombreux. Le programme de la journée étant particulièrement chargé, on a demandé aux maires d'abrèger leurs discours. Aussi se contentent-ils pour la plupart de souhaiter en quelques mots la bienvenue à "l'homme du 18 juin". L'accueil des foules paysannes est familier, cordial, comme à l'accoutumée. À Saint-Savinien la fanfare des jours de fête joue avec conviction des airs approximatifs.

À Taillebourg, au pied des murailles du vieux château, le maire, Mme Ollagnier, déclare au général de Gaulle :

" Votre passage est pour notre ville le plus grand honneur qu'elle reçoit depuis le séjour qu'y fit Saint Louis. "

Le général lui répond : *" Vous avez raison d'évoquer le souvenir d'un de nos plus grands rois. "*

À travers le bocage de la Saintonge, c'est l'arrivée à Saintes. Le cortège longe les quais fleuris de la Charente bordée de maisons cossues de la cité qui fut jadis le chef-lieu du département. On note toutefois que, pour une ville de près de trente mille habitants, les Santones sont assez peu nombreux sur la place du palais de justice. Bien que mille cinq cents invitations aient été lancées, l'assistance est clairsemée. Il est vrai qu'au dernier référendum la ville a donné 53 % de " non ".

Après son allocution prononcée à Saintes, le général de Gaulle s'arrête brusquement avenue Gambetta devant une librairie. Il se rend en réalité au chevet d'un compagnon de la Libération, Félix Tilly, qui fut en 1943, à Alger, son officier de sécurité et qui est actuellement très gravement malade.

Le général de Gaulle ressort de cette visite le visage marqué par l'émotion.

Sous la pluie le cortège gagne Saint-Jean-d'Angély, où les vestiges de la fameuse abbaye du moyen âge sont encore visibles et où le chef de l'État prend la parole devant une foule assez nombreuse malgré le vent et la pluie.



Le Général de Gaulle à Taillebourg sur la place de la Charente, on reconnaît la maison à balcon en arrière-plan

De Taillebourg à Messac, redécouverte d'une cloche...

Au début du mois de Décembre 2021, mon activité professionnelle m'a conduit près de Messac, petit village d'une centaine d'habitants, situé dans le sud de notre département, entre Jonzac et Montguyon.

J'ai pris un peu de temps pour faire un léger détour et voir l'église où je savais qu'un objet du patrimoine de Taillebourg y avait en quelque sorte été « transporté ».

Eglise de Messac



Il y a bien longtemps, en parcourant le livre de l'abbé Fouché, « *Taillebourg et ses Seigneurs* » (1911, pages 369-370), j'avais noté un passage qui suit l'inventaire du château dressé en 1758 après la mort d'Anne, Antoinette de Bouillon, épouse de Frédéric-Guillaume de la Trémoille :

« ... le château de Taillebourg était donc encore une demeure princière. Frédéric-Guillaume de la Trémoille n'avait rien négligé, on le voit, pour la somptuosité de sa résidence. Il y ajouta encore en y plaçant une horloge. La cloche de cette horloge est aujourd'hui dans l'église de Messac, près de Montendre.

Au moment de la Révolution, lorsque la bande noire dévalisa les châteaux et les églises, on s'empara de cette cloche pour la diriger vraisemblablement vers Bordeaux.

Les moyens de transport étaient alors assez sommaires et il est probable qu'arrivé à Messac le char qui la portait s'embourba et ne put continuer sa route. La petite commune bénéficia de cette circonstance et s'appropriera le produit du vol, puisque la cloche de son église porte cette inscription : »

Après quelques photos de l'extérieur de l'église, j'ai été très aimablement reçu par le maire de Messac, Bernard Seguin, qui tenait sa permanence dans la mairie contigüe à l'église et qui m'a invité à monter dans le clocher pour y découvrir, à ma grande surprise, que ladite cloche, en bon état, y était en service depuis la révolution ...



Dans son livre, l'abbé Fouché transcrit en français « moderne » l'inscription gravée sur la cloche. Il s'appuie pour cette transcription sur le texte littéral (ci-après) publié par Pierre-Damien RAINGUET en 1864 (*Études historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac, Charente-Inférieure*):



IAY ESTE DONNEE POVR SERVIR A LORLOGE
DV CHATEAV DE TAILBOVR
PAR HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR
FREDERIC GVILLAVME DE LA TREMOVILLE PRINCE DE TALMONT
COMTE DE TAILBOVR
ET LIEVTENANT GENERAL DES ARMES DV ROY
ET PAR HAVTE ET PVISSANTE DAME ANNE DE BOVLLON
SON EPOVSE 1732
LOVIS BROSSART MA FAIT A XINTE'

Instant émouvant de découvrir l'inscription « TAILBOVR » sur cet objet en bronze et d'entendre cette cloche que le maire de Messac fait « sonner » devant moi.

Un peu d'inquiétude du Maire de Messac, ensuite, devant mon émotion, craignant que je ne demande la restitution de l'objet (classé MH au titre objet du Patrimoine mobilier-1908) au profit de la commune de Taillebourg.

Je le rassurais car, me concernant, je considérais tout de suite que sa place était maintenant dans ce lieu, où le mouvement de la cloche et sa sonorité ont accompagné nombre d'enterrements, de mariages et de cérémonies religieuses depuis plus de 200 ans. L'histoire elle, reste touchante.

Textes-Photos-DAO-Etude documentaire, Pierre TEXIER, Maire de Taillebourg

Renseignements utiles, Artisans, Commerçants, Services

Mairie :

2 Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 20 - contact@taillebourg17.fr
Site internet : <https://www.taillebourg17.fr/>
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - Du mardi au vendredi 08h30-12h00
Samedi 1er et 3ème du mois : 09h00-12h00

Agence Postale Communale :

Place du Marché 17350 Taillebourg - tél : 05 46 98 40 02
Ouverture au public : lundi 13h30-17h00 - mardi, jeudi et vendredi 08h45-12h30
samedi 09h00-12h00 - Fermé le mercredi

Ecole Primaire :

Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 77 49
Ecole Maternelle : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 80 94
Restaurant Scolaire : Parc du Château 17350 Taillebourg - tél : 05 46 97 39 33

Cyclad (collecte des ordures ménagères) :

tél : 05 46 07 16 66 - Site internet : <https://www.cyclad.org/>
Le dépôt des ordures ménagères doit se faire dans les différents points de collectes de la commune.
Déchèterie pour les encombrants : Rue du Château, Jamette 17350 Saint Savinien
Ouverture au public :
Du 1er Octobre au 15 Mars : lundi, mardi et vendredi 09h00-12h30 / 14h00-17h00 ;
mercredi 14h00-17h00 ; samedi 09h00-12h30 / 14h00-18h00
Du 16 Mars au 30 Septembre : du lundi au samedi 09h00-12h30 / 14h00-18h00

POMPIERS : 18 SAMU : 15 CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80 GENDARMERIE : 17
Gendarmerie St Jean d'Angély - tél : 05 46 32 04 27 cob.st-jean-d-angely@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cabinet d'infirmières :

Mesdames Beaurin Laëticia et Loret Estelle 79 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél : 06 37 41 42 85 / 06 09 77 76 09

Maison Médicale :

Maison de Santé des Douves, 1 Bis Route d'Annepont 17350 Taillebourg
Docteur Seguin Laurent et Docteur Vilain Julien - tél : 05 46 91 72 65
Infirmières : Madame Marandet Annick - tél : 06 70 84 93 12
Ostéopathe : Madame Tissot-Bez Ninon - tél : 07 78 10 23 22
Diététicienne : Madame Benavent-Marco Béatrice - tél : 06 69 43 22 11

Pharmacie :

Madame Champion - 1 Route d'Annepont 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 71 35
Ouverture : du lundi au vendredi 09h00-12h30 / 14h15-19h30 - samedi 09h00-12h30

Restaurants :

Auberge des Glycines 4 Quai des Gabariers 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 81 40

Les Quais de Taillebourg Rte de la Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 73 28

Restaurant de la Gare 24 Rue de la Gare 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 44 22

L'Escale Bords de Charente 17350 Taillebourg - tél : 06 07 51 30 92 / 06 83 89 24 68

Chambres d'hôtes :

Maison d'Aliénor, 37 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg
tél: 06 62 37 76 73 / 06 70 46 79 15 - maisondalienor@hotmail.fr
Site internet : <https://www-maison-dalienor.com>

Gites :

Riverside Gites 6 Place Saint Louis 17350 Taillebourg - tél : 07 88 54 15 75
riversidegites17@gmail.com

L'Asphodèle Moreau Jocelyne La Brossardière 17350 Taillebourg - tél : 06 11 49 33 15

Commerces :

Boulangerie « Le Fournil de Lenzo » 9 Rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 94 40 44
Ouverture du mardi au samedi 07h30-13h00 / 16h00-19h30 et dimanche 07h00-13h00

Tabac - Presse - Souvenirs - Petite Epicerie « La Civette de Taillebourg »
12 rue Aliénor d'Aquitaine 17350 Taillebourg - tél : 05 46 91 70 89
Ouverture du lundi au samedi 07h00-12h30 / 16h00-19h30

Artisans :

Electricité - Bricolage Eric Marie - tél : 06 16 38 77 17 - e.marie17350@outlook.fr

Taillebourg Automobile 8 Route de Saint Savinien 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 71 71 / 06 89 27 77 11 - taillebourgauto@orange.fr

Happy Nature Apiculture 17350 Taillebourg
tél : 05 46 91 81 15 - contact@happynature.fr

Artisan Peintre Nicolas Bonnin 2 rue du Logis 17350 Taillebourg - tél : 06 03 94 76 65
Carrelage L.C.M 5 Rue des Chaumes 17350 Taillebourg-tél : 06 02 27 69 22

J-C Bat Jacky Clémenceau Entreprise du Bâtiment 6 Rue des Maçons Ouest 17350 Taillebourg
tél : 06 80 83 19 86

Désinsectisation Frelons Asiatiques ou Européens - Guêpes - Chenilles Processionnaires - Protection et enlèvement d'essaims d'abeilles - tél : 06 07 51 30 92

Travaux Elagage société Elagage17.com - tél : 05 46 91 81 15

Services :

Communication Print et Digitale Photographie Edition Jean-François Weil dit Morey
tél : 09 72 31 46 61 - contact@pixel17.fr Site internet : <https://www.pixel17.fr>

AJP, Adèle Albert - Conseillère Immobilier - tél : 06 79 40 20 71 albert.saintes@ajp-immobilier.com

Capifrance, Françoise Roché Conseillère Immobilier - tél : 06 08 32 38 69 francoise.roche@capifrance.fr

Proprietes-privées.com, Brigitte Marie Conseillère Immobilier indépendante - tél : 06 29 49 79 38
b.marie@proprietes-privées.com

